


L'adversaire ne serait plus une église liberticide asservissant nos concitoyens et s'arrogeant le droit de régler notre vie quotidienne et nos décisions politiques, mais l'Autre, étranger radical et naturalisé dans sa foi, qu'il faudrait résolument éloigner ou détruire.



Tempête sur la

Longtemps marqueur repéré d'un paysage idéologique stabilisé après les débats tumultueux ayant précédé, accompagné et suivi le vote de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, la question de la laïcité est, semble-t-il, revenue sur le devant de la scène politique. Ainsi ne compte-t-on plus aujourd'hui les références faites à ce qui est brandi comme une « valeur républicaine » à vocation identitaire. Nous serions alors républicains, voire bons Français parce que laïques ; entendons par là, ennemis des religions et porteurs de valeurs républicaines ayant vocation à se substituer aux croyances et fois religieuses, marquées du sceau de l'archaïsme et du passé.

Cette conception substantialiste de la laïcité n'est pas nouvelle... et s'avère d'ailleurs parfaitement à l'opposé d'une loi de 1905 qui se limitait à une approche procédurale, se bornant volontairement à préciser les règles du jeu des institutions sociales et de leurs interrelations, tout en veillant de façon scrupuleuse au respect de la liberté de conscience et des cultes. Mais, somme toute, les « bouffeurs de curés », souvent issus des écoles des Frères (!), sont une figure pittoresque du débat public au moins franco-français. De nouveaux « partisans de la laïcité » s'autopromeuvent aujourd'hui dans l'espace politique et médiatique, et leurs discours et leurs revendications sont à la fois plus inquiétants et beaucoup moins sympathiques. Dans un contexte économique, social et politique dégradé, il ne s'agirait plus de la guerre des deux France, en ligne directe d'une Révolution française et d'une III^e République, opposant républicains laïques et monarchistes conservateurs, mais d'un avatar de la très sinistre « guerre des civilisations » huntingtonienne, agitant angoisses et peur de l'Autre.

Une nouvelle « laïcité de combat »

L'adversaire ne serait plus une église liberticide asservissant nos concitoyens et s'arrogeant le droit de régler notre vie quotidienne et nos décisions politiques, mais l'Autre, étranger radical et naturalisé dans sa foi, qu'il faudrait résolument éloigner ou détruire. Parlons crûment, les ennemis sont ici désignés, ce sont l'islam et les musulmans, réputés ou supposés irréductibles à la démocratie et aux principes républicains. Dans cette perspective, les nouveaux partisans d'une « laïcité de combat », qu'on a connus jadis plus amènes avec les idées et les autorités religieuses, pour autant qu'ils les reconnaissaient comme partie prenantes d'une improbable identité nationale, s'autoproclament à l'avant-garde du combat laïque contemporain. C'est ainsi que la xénophobie, quand ce n'est pas un racisme troquant le culturel contre le biologique et entretenant la confusion entre le religieux et le supposé ethnique, s'autorise des principes

laïcité ?

laïques pour prospérer sur la peur et la haine.

A cet égard, remarquons que, comble du paradoxe, cette « laïcité de combat », qui voit se réaliser d'improbables alliances politiques, nous invite à de nouvelles guerres de religions, à rebours même des principes dont elle se réclame. En effet, rappelons-le, la loi de 1905 visait, comme l'a souligné Jaurès à cette occasion, à apaiser la question religieuse pour poser enfin la question sociale... Et nos nouveaux « laïques » martiaux et boutefeux, souvent fraîchement convertis, n'ont de cesse de refuser l'analyse sociale du fait religieux contemporain, s'avérant par ailleurs peu soucieux de la montée d'autres formes d'intégrismes prenant sa source dans des classes sociales moins stigmatisées.

Trouble social autour de la laïcité

Pour autant, il n'est pas question ici de refuser de constater que les questions de la cohabitation du religieux et du politique, de la coexistence dans l'espace commun et partagé des convictions individuelles et collectives sont problématiques dans les faits.

Les lois nationales votées ces dernières années, par exemple sur « *les signes religieux dans les établissements scolaires* », ou « *interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public* », témoignent, par leurs contorsions sémantiques, des difficultés que nous avons à articuler liberté de l'expression religieuse et refus de la domination de la religion dans l'espace ou les services publics, nous mettant quelquefois en délicatesse avec la Cour européenne des droits de l'Homme...

Convenons-en, s'il n'y a tempête, il y a au moins grand trouble social concernant les idées et pratiques de la laïcité, aujourd'hui, dans notre pays... et ailleurs !

C'est parce que la Ligue des droits de l'Homme vit en contact permanent et étroit avec les réalités sociales, que ses militants se frottent en permanence avec le quotidien de nos concitoyens, qu'elle perçoit bien l'importance de ces questions. Elle est présente sur le terrain pour protéger la liberté d'expression contre les supposés délits de blasphème ; elle est également là chaque fois qu'est portée atteinte à la liberté de conscience. Cette position équilibrée, laïque pourrait-on dire, est le fruit d'un long engagement dans ce combat, dès son origine, et d'une réflexion permanente sur ces questions. C'est l'un de ces moments de réflexion, soit le séminaire de travail LDH « Laïcité, République et démocratie » de février dernier, et auquel est consacré le dossier thématique de ce numéro d'*Hommes & Libertés*, que nous vous proposons de partager.

Jean-François Mignard, rédacteur en chef d'*H&L*



H&L remercie Marie Bondeelle pour son aimable contribution à la réalisation de la couverture de ce numéro.

AU SOMMAIRE

- **Tempête sur la laïcité ?**
Jean-François Mignard **32**
- **Laïcité, république et démocratie**
Alain Bondeelle **34**
- **La laïcité entre le bien et le juste**
Pierre Kahn **38**
- **Laïcité et visibilité de l'islam : de l'identité à la liberté**
Sophie Heine **42**
- **La laïcité d'hier à aujourd'hui**
Jean-Paul Martin **46**
- **Pluralisme, laïcité, sphères publiques et sphère privée**
Jean-Pierre Dubois **49**
- **Codifier la laïcité**
Jean-Michel Ducomte **52**
- **Pourquoi la focalisation sur l'islam ?**
Joël Roman **55**